



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 janvier 2008**

Délibération n° 2008-4695

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité chimie-environnement - Soutien de la Communauté urbaine à l'animation et au développement de l'association Axelera - Programme d'actions 2008 - Avenant n° 1

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Vaté

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 10 janvier 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 22 janvier 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Vesco, Duport, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Daclin, Laurent, David, Mmes Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Allais, Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gignoux, Gigot, Giordano, Guétaz, Guimet, Hugué, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrère, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvion de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Serres, Sturla, Théodori, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Turcas, Vaté, Vincent.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Mme Elmalan (pouvoir à M. Chevailler), MM. Malaval (pouvoir à Mme Bertrix), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Assi (pouvoir à M. Rémond), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Gigot), Mmes David (pouvoir à M. Pacalon), Decriaud (pouvoir à M. Roche), MM. Desseigne (pouvoir à M. Imbert), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Mme Spiteri (pouvoir à M. Marquerol), M. Uhlrich (pouvoir à M. Lelièvre).

Absents non excusés : MM. Calvel, Lambert, Mme Vessiller, MM. Blein, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Communal-Haour, Mme De Coster, MM. Genin, Girod, Guillemot, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Petitjean, MM. Philip, Vial, Mme Yéréman.

Séance publique du 21 janvier 2008

Délibération n° 2008-4695

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement - Soutien de la Communauté urbaine à l'animation et au développement de l'association Axelera - Programme d'actions 2008 - Avenant n° 1**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La chimie et l'environnement représentent aujourd'hui le deuxième secteur industriel de la région Rhône-Alpes par le chiffre d'affaires (plus de 13 milliards d'euros en 2005) et le troisième employeur industriel régional avec quelque 48 000 emplois directs. Fortement implanté dans l'agglomération lyonnaise, le secteur économique a été reconnu par la labellisation le 12 juillet 2005 d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale.

Le bilan 2005-2007

Depuis deux ans, Axelera poursuit son développement. Entrée dans la phase 2 de son agenda stratégique depuis début 2007, des chiffres clés viennent illustrer et concrétiser, aujourd'hui, la dynamique engagée :

- cinq grands projets R&D collaboratifs montés et cofinancés par les partenaires privés-publics pour un montant de 49,05 M€ : Rhodanos, Intensification des procédés, Valorsites et Duramat, Sherpa,
- 240 M€ de projets scientifiques ou industriels labellisés (ANR -agence nationale de la recherche-, Agrice - agriculture pour la chimie et l'énergie-, CRE -commission de régulation de l'énergie-, Région...),
- 128 adhérents, dont plus de 60 % d'industriels, 35 % issus du monde académique et 1/3 de PME-PMI,
- une animation filière en place avec six éditions des jeudis d'Axelera rassemblant plus de 100 partenaires,
- une offre de services dédiés pour les adhérents et notamment les PME-PMI,
- des collaborations inter-pôles et des partenariats structurants (IAR -industrie et agroressources-, Plastipolis, UIC -union des industries chimiques-, Appel -association pour la promotion des éco-entreprises lyonnaises, FFC -fédération française pour les sciences de la chimie-),
- une communication efficace et ciblée qui a fait émerger Axelera sur la scène médiatique.

Ainsi, ce sont désormais plus de 250 acteurs qui travaillent de manière collaborative et transversale au sein du pôle de compétitivité.

Les objectifs et le programme d'actions 2008

Dans le cadre de la phase 2 (2007-2008) de son agenda stratégique dédié au renforcement et à l'attractivité internationale, les enjeux prioritaires du pôle concernent la visibilité internationale, la valorisation des projets R&D (recherche et développement) en cours et la matérialisation physique d'un projet structurant. A ce titre, le plan de développement du pôle en 2008 s'articule autour des six modules suivants :

1) - poursuivre le déploiement de l'agenda stratégique de recherche du pôle :

- évaluation : nombres de projets, acteurs, taux de financement obtenu, workshop, 80 % d'avancement de l'agenda stratégique de recherche (SRA).

2) - poursuivre la mise en œuvre de cinq projets transversaux :

- évaluation : nombres d'acteurs impliqués dans chaque projet, nombre de colloque organisés...

3) - fidéliser les adhérents d'Axelera et renforcer l'animation de la filière :

- évaluation : cinq jeudis d'Axelera avec une moyenne de 100 participants, + 10 % d'adhérents, nombre de PME impliquées dans le pôle, nombre d'entreprises ayant bénéficié du service de consultance junior.

4) - mise en œuvre de la stratégie internationale du pôle :

- évaluation : nombre de partenariats à l'international, alliances avec deux clusters européens, identification et rencontres d'experts internationaux.

5) - promotion nationale et internationale

6) - développer une vision stratégique et des impacts territoriaux structurants

Le budget prévisionnel 2008

Pour mener à bien ce développement, Axelera sollicite la Communauté urbaine à hauteur de 100 000 € pour 2008. La Région est également sollicitée dans le cadre du volet environnement du contrat d'agglomération de Lyon.

Dépenses prévisionnelles	2008 (€ TTC)	Recettes prévisionnelles	2008 (€ TTC)
fonctionnement association	283 023	produits de gestion (adhésions et conventions)	240 159
temps homme des membres fondateurs	600 000	participation membres fondateurs	600 000
animation des projets transversaux	190 000	subventions publiques :	
actions de promotion, international, animation adhérents	231 400	Etat Drire + ANR	194 264
		région Rhône-Alpes (contrat d'agglomération)	73 000
		communauté urbaine de Lyon	100 000
		la Métro (communauté d'agglomération de Grenoble)	52 000
		autres (CG 38 - CG 69 - CCSUD...)	45 000
total charges prévisionnelles	1 304 423	total recettes prévisionnelles	1 304 423

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 100 000 € à Axelera pour son programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'avenant à la convention du 1er mars 2007 avec Axelera, précisant les modalités de versement de la subvention, à savoir : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception du certificat de notification du présent avenant à l'association et le solde suivant réception de la demande de versement avec le rapport d'activités, la situation comptable et un état prévisionnel au 15 novembre de l'année 2008.

3° - La dépense correspondante de 100 000 € TTC sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1295.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,